

Conseil départemental



CLUB DE PRÉVENTION DE SAINT-GAUDENS

LIEU DE PROXIMITÉ, D'ACCUEIL ET D'ÉCOUTE
POUR LES JEUNES DE 11 À 21 ANS
AVEC OU SANS LEURS PARENTS

Accueil et accompagnement individuel – Actions collectives



**Agir
pour vous !**

Édito



Le Club de prévention de Saint-Gaudens aide les jeunes haut-garonnais-es à mettre des mots sur leurs difficultés, à découvrir les clés qui leur permettent de les franchir et de trouver leur place dans notre monde complexe.

Lieu d'accueil et d'information ouvert à tous les jeunes âgés de 11 à 21 ans et à leurs parents, ce service du Conseil départemental offre une écoute et un accompagnement adapté et gratuit. Famille, scolarité, santé, addictions, sexualité, insertion sociale, accès aux droits, perte de repères pouvant entraîner des comportements à risques, tous les dangers et les fortes attentes des adolescents y sont abordés par des professionnels spécialisés de la santé, du social et du médico-social. En lien avec des associations partenaires, des actions collectives et individuelles y sont menées pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle, l'égalité des chances et la réussite de chacun.

Dans une société fragmentée, individualisée, où la cohésion sociale est ébranlée par la crise économique et les soubresauts de la mondialisation, cet accompagnement est porteur d'enjeux en matière de bien-être des jeunes, de leur sécurité et de notre vivre-ensemble. Être à leur côté est de notre responsabilité collective. C'est grâce à cette approche faite d'échanges et de compréhension que nous aiderons la jeunesse à affronter ses vulnérabilités pour mieux aborder sa future vie d'adulte et de citoyen.

Georges Méric

*Président du Conseil départemental
de la Haute-Garonne*

Le Club de prévention, en bref



Le Club de prévention a une vocation éducative. Il est ouvert à tous les jeunes de 11 à 21 ans, pour toutes les problématiques les concernant. Le Club soutient et accompagne les parents dans les difficultés auxquelles ils peuvent être confrontés, avec leur enfant, leur adolescent, dans sa construction et son avenir.

Lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement, il est confidentiel et gratuit. L'anonymat peut être demandé.



LE CLUB DE PRÉVENTION PROPOSE :

- accueil, écoute,
- information, orientation,
- accompagnement individuel,
- accompagnement collectif (sorties, séjours, chantiers, ateliers),
- accompagnement des jeunes vers la réalisation de leur(s) projet(s).

Relations
avec les autres
Sexualité
Insertion
Scolarité
Famille
Loisirs

Être accompagné.e par le Club de prévention : comment ça se passe ?

↘ Selon les besoins exprimés et après avis de l'équipe, un accompagnement individuel sera proposé au jeune et/ou aux parents, sous forme d'entretiens réguliers et sur la durée nécessaire. En complément de l'accompagnement par l'éducatrice, d'autres professionnels extérieurs peuvent être sollicités, selon les besoins et l'accord du jeune.

« Vous pouvez solliciter le Club de prévention la première fois sans rendez-vous, soit par téléphone soit en vous présentant directement à l'accueil. »



Les actions collectives en groupe



POUR LES JEUNES

- L'atelier « **Manger-bouger** » : en lien avec la cuisine, l'activité physique au profit d'une bonne hygiène de vie (un mercredi sur deux).
- L'atelier **mécanique vélo** : en lien avec la mobilité écologique et l'autonomie, les jeunes apprennent à réparer des vélos et les bases de la sécurité routière (un mercredi sur deux et le vendredi après-midi).
- Le **permis « AM »** : préparation et passage du permis « mobylettes » pour des jeunes de 14 à 16 ans (une fois par an).
- Le « **Chantier** » : action de créations, de rénovation ou d'aménagement dans différents secteurs possibles – art, bâti, espaces verts... (une fois par an).
- Les « **séjours** » **organisés** au moment des vacances scolaires et réservés aux jeunes suivis par le Club – mer, montagne... (deux à trois par an).
- Les « **sorties** » : pour permettre aux jeunes d'accéder à la culture, au sport...
- Atelier « **prévention** » dans certains établissements scolaires.



POUR LES PARENTS

- L'atelier « **Parentalité** » **destiné aux parents d'adolescents** : des experts interviennent sur des sujets dont le thème est proposé par les parents.
- Le « **Déj' des parents** » : moment convivial d'échanges et de partage entre parents, autour des questionnements posés par l'adolescence.

Un réseau partenarial à votre service



Afin de répondre à ses missions, le Club de prévention fait appel à de multiples partenaires, dans certains cas pour orienter un jeune et dans d'autres cas, pour co-construire un projet.



Cette collaboration est essentielle et se fait dans divers domaines, comme par exemple :

- Les relations familiales, sociales,
- Le soutien psychologique,
- La scolarité,
- La formation,
- La santé,
- Les loisirs,
- La mobilité,
- L'hébergement,
- L'accès à la culture, au sport,
- L'insertion professionnelle.



ACCUEIL DE SAINT-GAUDENS

*Permanences sans RDV
hors vacances scolaires
les mercredis de 14 h à 15 h 30*

5, Rue de la République
31800 SAINT-GAUDENS
05 61 95 10 66 ou 06 48 41 17 32

ACCUEIL DE MONTRÉJEAU

*Permanences sans RDV hors vacances scolaires
les mardis de 10h30 à 16h30
1 mercredi sur 2 de 15h30 à 17h*

Impasse des écoles
31210 MONTRÉJEAU
05 61 95 43 06

